



COMMUNE DE FERREYRES

Rte des Bois 3
1313 Ferreyres

Tél. 021 866 12 02 – administration@ferreyres.ch

INFORMATIONS AUX HABITANTS

Fermeture du bureau communal

Les bureaux de l'administration seront fermés le mercredi **18 septembre 2019**.

En cas d'urgence, veuillez contacter le municipal responsable selon son dicastère (*coordonnées sur le site internet ou sur l'agenda communal*).

En cas de demande de renouvellement d'un document d'identité, veuillez vous adresser directement au Centre de Biométrie, Voie du Chariot 3 à Lausanne.

Tél 0800 01 1291 ou www.biométrie.vd.ch.

JOJ2020

Comme annoncé en juillet dernier, une petite réception est organisée le **jeudi 19 septembre 2019** à l'occasion des Jeux Olympiques de la Jeunesse qui se dérouleront dans la région du 9 au 22 janvier 2020. Nos deux délégués (enfants du village) seront de retour avec le drapeau des JOJ2020.

Nous vous convions à 19h00 pour la remise du drapeau, suivie d'un apéritif dînatoire au bâtiment communal.

Constructions - démolitions

Nous vous rappelons que **dans tous les cas**, les projets de travaux touchant les bâtiments et les aménagements extérieurs **doivent être annoncés à la Municipalité AVANT le début des travaux**, afin qu'elle statue sur la procédure à suivre. En effet, « aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé » (extrait de l'article 103 LATC). Suivant la nature des travaux envisagés, trois types de procédure sont possibles selon la loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) : la mise à l'enquête, l'autorisation municipale (dispense d'enquête publique) et la dispense d'autorisation.

Informations complémentaires sous : <https://www.ferreyres.ch/police-des-constructions-fr1883.html>